



# GAZETTE DE VIENNE,

DU MERCREDI 12 FEVRIER 1766.

*De LISBONNE le 31 Decembre,*

Leurs Majestés se rendirent, le 27 de ce mois, au Théâtre public de la rue des Comtes & assistèrent à la représentation d'un Opéra-Comique: Elles étoient allées deux jours auparavant à celui de *Bairro Alto*.

Le 26, les Ambassadeurs & Ministres Etrangers furent admis à l'audience du Roi, de la Reine & de la Famille Royale, qu'ils complimenterent à l'occasion des Fêtes de Noel. Le même jour, les principaux Seigneurs de la Cour, ainsi que les Magistrats & les Chefs d'Ordres Religieux, furent admis à l'honneur de baiser la main de Leurs Majesté & de Leurs Alteffes Royales.

Le 25 & le 26, à sept heures du matin, le thermometre de *Réaumur* a été à trois degrés & demi au dessus du terme de la glace, ce qui n'étoit pas arrivé ici depuis quatre ans.

*De STRASBOURG, le 19 Janvier.*

Hier, le grand Chapitre de la Cathédrale de cette Ville, en l'absence du Cardinal de *Roban*, Evêque de ce Diocèse, à fait célébrer avec grande pompe un Service solennel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. Toute l'enceinte intérieure du Chœur & de la Nef de ce vaste édifice étoit tendue de noir avec des guirlandes & des festons en gaze d'argent. Au dessus du Trône destiné pour l'Evêque étoit l'effigie de feu Mon-

Monseigneur le Dauphin enlevée par des Anges & soutenuë par la Piété. Vis-à-vis du grand Autel étoit placé le mausolée en marbre feint, du milieu duquel s'élevoit, à la hauteur de cinquante pieds, une pyramide *Egyptienne* surmontée d'une Couronne Dauphine en forme de baldaquin. La Grand-Messe a été célébrée par le Comte de *Truchès*, Chanoine Capitulaire & Grand *Custos* de la Cathédrale. Le Maréchal de *Contades*, Commandant de la Province, a assisté à cette cérémonie avec le Clergé, l'Etat Major, la Noblesse, la Magistrature & les habitans les plus distingués de cette Ville.

*De la FLECHE, le 19 Janvier.*

Le 16 de ce mois, les Administrateurs du Collège Royal de cette Ville firent célébrer, avec beaucoup de pompe, dans la Chapelle de ce Collège, un Service solennel pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. L'Abbé *Donjon*, Docteur en Théologie & Principal du Collège, prononça l'Oraison Funèbre de ce Prince. Les différens Corps Ecclesiastiques & Civils assistèrent à cette cérémonie, ainsi que la Milice Bourgeoise, qui étoit sous les armes & formoit une haie autour de l'Eglise; les Officiers de ce Corps étoient placés devant les Ecoles externes, que conduisoient les Professeurs & Régens, & en face des Gentilshommes-Elèves, surveillés par le Sous-Principal & les Sous Maîtres, & ayant à leur tête la Noblesse de la Ville & l'Inspecteur du Collège. L'Ecole d'Equitation, commandée par le Comte de *Vileneuve*, Capitaine de Carabiniers, bordoit les Galeries hautes de l'Eglise, & augmentoit par sa présence la pompe de cette cérémonie.

*De VERSAILLES le 29 Janvier.*

Le sieur *Nougaret* a eu l'honneur de présenter, le 22 de ce mois, à Leurs Majestés & à la Famille Royale une Ode de sa composition intitulée, *la Parque*, & composée à l'occa-

sion de la mort de feu Monseigneur le Dauphin.

*De PARIS, le 31 Janvier.*

La Paroisse de *Saint Jean en Greve*, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres & celle des Sciences, l'Académie de *Saint Luc*, & les Syndics Onéraires des Tontines ont fait célébrer en différentes Eglises de cette Ville des Services solennels pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Dauphin. Le Régiment *Dauphin*, Dragons, en garnison à *Tbionville*, la Paroisse de *Choisy*, les Chanoines de l'Abbaye Royale de *Saint Jean des Vignes* de *Soissons*, les Magistrats de la Ville de *Blaye* & les Officiers du Présidial de *Rion en Auvergne*, ont donné les mêmes preuves de leur zèle pour la mémoire du Prince dont toute la France déplore la perte. Ces derniers ont fait distribuer ensuite une somme considérable à quinze cents Pauvres qui s'étoient assemblés dans la cour du Palais, & l'on a envoyé des vivres aux prisonniers. Le froid excessif qui se fait sentir dans cette Province depuis deux mois a réduit un grand nombre d'Ouvriers & de Journaliers à la dernière misere. Le Corps des Magistrats, secondé des personnes aisées de la Ville, a établi un Bureau de Charité, où, depuis le commencement de ce mois, on distribue chaque jour deux livres de pain à chaque Pauvre qui s'y présente. Cette distribution aura lieu jusqu'à ce que la saison permette aux Ouvriers de reprendre leurs exercices journaliers.

On mande de *Courtenay* qu'il a paru depuis quelques jours aux environs de cette Ville quelques loups affamés qu'on soupçonne être attaqués de la rage. Un de ces animaux, après avoir mordu plusieurs personnes à cent pas de la même Ville, est entré dans une ferme & s'est jetté sur un nommé *Lecombe*, Laboureur, qui a saisi ce loup, l'a culbuté dans un fossé & l'a tenu dans ses bras jusqu'à l'arrivée du nom-

mé *Blanchet* qu'il avoit appellé à son secours & qui a tue cet animal à coups de hache.

Jean-François de la *Cropte de Bourzac*, Evêque, Comte & Pair de *Noyon* Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de *Mons Saint Quentin*, Ordre de *Saint Benoît*, Diocèse de *Noyon*, est mort en son Palais Episcopal, le 23 de ce mois, dans la soixantedixieme année de son âge.

Le fleur *Servandony*, Chevalier de l'Ordre de *Christ* en *Portugal*, Peintre & Architecte de l'Académie Royale d'Architecture, que son génie & ses talens ont rendu cé ebre dans toute l'Europe est aussi mort le 20 de ce mois.

Il paroît un Edit du Roi, en date de ce mois, par lequel Sa Majesté crée cinq millions de livres actuelles & effectives de rentes viageres, hypothéquées sur le produit des Aides de Gabelles & des cinq grosses Fermes, & constituées à dix pour cent par an, sans distinction d'âge ni de classe, & au choix des acquéreurs. Les arrérages de ces rentes seront sujets à la retenue du dixieme d'amortissement, lequel fera exempt à perpétuité des vingtiemes, deux sols pour livre du dixieme, & de toutes autres impositions. Lesdites rentes ne pourront être moindres de cinquante livres de jouissance annuelle. Les arrérages de ces rentes seront payes de six mois en six mois par les Payeurs des rentes de l'Hôtel de Ville. Toutes sortes de personnes, de quelque âge, sexe & qualité que ce soit, même les Religieux & Religieuses, ainsi que les étrangers non naturalisés & ceux mêmes qui demeurent hors de ce Royaume, pourront acquérir lesdites rentes & faire passer les contrats sous les noms des personnes qu'ils voudront choisir, avec telles réserves de jouissance qu'ils jugeront à propos.

Il paroît aussi un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 16 Décembre 1765, concernant le vin d'exemption des Hôpitaux, Séminaires & Maisons Re-

ligieuses de *Paris*. Sa Majesté ordonne par cet Arrêt que les Administrateurs desdits Hôpitaux, ainsi que les Supérieurs, Prieurs, Gardiens & Officiers principaux desdits Séminaires, Colleges & Maisons Religieuses, de l'un & l'autre sexe, remettront au Contrôleur Général des Finances, dans le terme de trois mois, à compter du jour de la notification dudit Arrêt, 1. les titres originaux ou copies d'eux collationnées, en vertu desquels ils jouissent de l'exemption des droits sur les vins nécessaires à leur consommation; 2. un état du nombre des Religieux ou autres personnes actuellement dans leurs maisons; 3. enfin un état des excédens de consommation occasionnés par la tenue des Chapitres, assemblées, &c. pour être ensuite par Sa Majesté statué ce qu'il appartiendra.

Le Prince de *Löwenstein*, Prince régnant de *Wertheim*, vient d'être reçu à l'Académie Royale des Sciences en qualité d'Associé Honoraire Surnuméraire. Ce Prince a envoyé à l'Académie un Mémoire sur les différentes propriétés de la mer & sur la nécessité de réiterer souvent les expériences qui peuvent conduire à la connoissance de ces diverses propriétés.

On écrit de *Nantes* que, la nuit du 16 au 17 de ce mois, le feu prit dans deux magasins situés à *Chefines* vis-à-vis des Chantiers de construction des Navires de cette Ville, & les réduisit en cendres dans l'espace de quatre heures. Les flammes y ont consumé cent soixante barriques de sucre, & ont détruit trois mille fusils destinés pour la traite des Negres. Elles auroient fait de plus grands ravages sans la promptitude des secours qui ont été administrés & la vigilance des Magistrats, des Officiers de la Milice Bourgeoise & des habitans. Il a fallu rompre les glaces de la *Loire* pour avoir de l'eau: les Négocians de *Nantes* ont accordé une récompense aux Pompiers pour les encourager à mon-

trer, en de pareilles occasions, le même zèle & la même activité qu'ils ont fait paroître en celle-ci.

*Suite des nouvelles de LONDRES, du 24. Janvier.*

Le 20 de ce mois l'Orateur de la Chambre informa l'Assemblée de la Réponse suivante que le Roi avoit daigné faire à son humble Adresse.

MESSIEURS de la Chambre des Communes.

„ La modération & la douceur, avec lesquelles vous êtes résolu de vous occuper des Affaires importantes que j'ai recommandées à vos Délibérations, me donnent une satisfaction d'autant plus grande, que Je m'en repose sur ces dispositions avec une entière certitude que votre sagesse vous portera à prendre des mesures propres à affermir le bien-être & la prospérité commune de tous mes Etats. Ils seront toujours les objets invariables de mes soins & de mon attention. Je reçois vos Complimens de condoléance sur le triste événement de la mort de mon Frere, comme une preuve de votre affection & de votre fidélité. Je veillerai à ce que ma conduite justifie la confiance que vous me marquez d'une manière si affectueuse, en employant convenablement les Subsidés que vous trouverez nécessaires pour le Service public.

Des lettres de *Baneres* en *Asie* du 10 Fevrier de l'année dernière nous apprennent les opérations suivantes des Troupes du Roi & de la Compagnie.

Le Major *Monro* avoit attaqué vers la fin de l'année 1764 un Fort situé sur une montagne escarpée & voisin d'une Riviere : déjà la breche y étoit faite, & on vouloit en tenter l'assaut : mais une quantité prodigieuse de grosses pierres & de quartiers de roc qui rouloient du haut en bas de la montagne, empêcherent le Soldat d'y mon-

ter : on fit cependant une seconde tentative : mais ce fut avec aussi peu de succès ; l'on perdit beaucoup de monde dans l'une & dans l'autre & le Major *Monro* fut obligé de retirer ses Troupes qui allerent camper avec le reste de l'armée sous les murs de *Baneres* pour y attendre *Surab-Doulab*, qui néanmoins ne s'avança qu'à 15 milles des nous.

Le Chevalier *Robert Fletcher* s'étant alors mis à la tête de l'armée marcha aux Ennemis, qu'il attaqua & qu'il mit enfin en deroute à la troisième charge : il renvoya ensuite une partie de ses Troupes au Fort qui fut vigoureusement attaqué & dont le Gouverneur lui remit enfin les clefs après une très belle défense. Ces avantages qui ont été remportés dans le mois de Janvier, ont été suivis de la prise d'*Etiabad*, & sont si considérables qu'il ne reste plus au Lord *Clive* que peu de chose à faire pour le rétablissement de nos affaires dans ces Cantons.

Les nouvelles de *Lisbonne* portent que les difficultés qui subsistent entre cette Cour & la notre au Sujet du Commerce ne paroissent plus aussi faciles à applanir, qu'on s'en étoit d'abord flatté, & l'on parle aujourd'hui d'y envoyer un Ambassadeur extraordinaire pour tâcher s'il est possible de les terminer.

L'Acte du Timbre continué toujours d'occasionner de grands desordres en *Amerique* : la Cour generale s'étant entre autres rassemblée le 27 Octobre dernier à *Wilmington* dans la *Caroline Septentrionale* la Populace s'ameuta, planta un Gibet devant l'Hotel de cette Cour ; y pendit l'effigie du maître des Timbres & obligea les gens de Loi à boire avec elle à sa destruction & à repeter les imprécations qu'elle vomissoit contre lui & sa posterité : Son effigie fut ensuite vers le soir jettée au feu & brûlée avec le Gibet.

## SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 12. FEVRIER 1766.

De HAMBOURG le 1. Fevrier.

Les nouvelles de *Dantzic* nous apprennent que le froid y a été si rigoureux au commencement de cette année que plusieurs personnes en sont mortes, & que d'autres en ont eu des membres entierement gelés: le 11 est le jour auquel il a été le plus violent.

Un Berger de *Frauensdorf*, village peu éloigné de *Francfort sur l'Oder*, ayant été éveillé le même jour 11. de grand matin par l'aboyement extraordinaire des chiens, se leva & entr'ouvrit sa porte pour en découvrir la cause. Un loup d'une grosseur prodigieuse se jeta sur lui & le mordit à l'épaule; le paysan se sentant blessé, le saisit aussitôt par le col, & le tenant étroitement ferré, le traîna dans son poêle & appella sa femme à son secours & elle courut toute effrayée chez ses voisins demander de l'aide: cependant le loup employoit toute sa vigueur pour se débarasser des mains du Berger: mais la femme étant arrivée avec son beau-fils, ce dernier enfonça son couteau dans le ventre de l'Animal carnacier & délivra par sa mort le courageux Berger qui en a été quitte pour quelques bleffures que le loup lui a faites au bras & à la poitrine.

D'ALTENA le 1. Fevrier.

Suivant les lettres de *Coppenbague* du 24 Janvier, le Corps du feu Roi ayant été habillé en drap d'argent par les Gens de sa Chambre, les Gentils Hommes le placerent sur un lit de parade élevé à cet effet, où il a été permis à un chacun de le voir le même jour 24 aussi longtems que les cloches ont sonné. Le Comte de *Moltke* Grand - Maréchal de la Cour, M. de *Lübe* Conseiller Intime & Chef des Gentils-Hommes de la Chambre, le Comte de *Moltke* Maréchal de la Cour & un Chambellan ainsi qu'un Gentil Homme & un valet de Chambre ont été continuellement avec les pages & les valets de pied dans la Sale, où S. M. étoit exposée.

Le Roi a fait publier le 20 du mois dernier une ordonnance en langue Allemande par laquelle il est défendu aux habitans des Duchés de *Schleswig* & de *Holftein*, de la Seigneurie de *Pinneberg*, du Comte de *Ranzau* & de la Ville d'*Altona* de se servir désormais de bois de chêne pour les cerceux sous peine de 10 Ecus d'amende payables à la Caisse Royale non seulement par ceux, qui s'en serviront; mais aussi par les menuisiers qui l'auront employé.

# L I S T E

des naissances & morts en différens endroits & Villes de l'Europe  
pendant l'année 1765.

	<i>Naissances.</i>	<i>Morts.</i>
<i>Londres</i>	16374	23230
<i>Paris</i>	19439	18034
<i>Vienne</i>	6179	6150
<i>Coppenbague</i>	2548	2973
Baillage de <i>Dronthem</i>	5178	5165
Duché de <i>Sbleswig</i>	6768	5847
Duché de <i>Holfstein</i>	4561	4374
Districr de <i>Sœeland</i>	7188	7453
- - de <i>Wibouyg</i>	1815	1453
- - de <i>Ripen</i>	3748	3223
- - d' <i>Aggerhus</i>	10268	8310
<i>Jutlande &amp; Bail- lage d' Arnbu</i>	3813	3178
<i>Fyonie, Langelande, Laland, Falster &amp; Aalborg</i>	7011	6388
<i>Oldense</i>	200	195
<i>Königsberg</i>	2149	1575
<i>Danzig</i>	2075	1730
<i>Brunswic</i>	1124	891
<i>Leipsig</i>	961	1048
<i>Francfort sur le Mayn</i>	923	1064
<i>Cassel</i>	634	416
<i>Giessen</i>	180	103
<i>Stuttgard</i>	638	524
<i>Hanau</i>	491	404
<i>Munich</i>	816	1063
<i>Gotha</i>	300	263
<i>Altena</i>	658	697
	105,039	105,761

Il conie par cette Liste que malgré la grande disproportion des morts & des naissances à *Londres* il n'y a eu pendant l'année 1765 dans ce Total que 722 naissances de moins que de morts.

Il y a eu pendant la même année à *Amsterdam* 4576 Beptêmes & 7725 Morts.

---

On trouve chez J. T. de *Trattner*, Libraire & Imprimeur de la Cour dans sa Librairie au *Koblmarck*.

Almanach de *Gotha* contenant diverses connoissances curieuses & utiles pour l'année 1766. à 1 fl. 30 kr.

Le même en allemand & au même prix.